1 Retrouver les conditions premières de la dignité

Mettre à l'abri, nourrir, soigner : les bases sans lesquelles aucun parcours ne peut se reconstruire

ODD 1 — Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes

L'élimination de l'extrême pauvreté est au cœur de l'Agenda 2030. La pauvreté ne se limite pas à l'insuffisance de revenus : elle résulte aussi du chômage, de l'exclusion sociale, de l'isolement et d'une vulnérabilité accrue face aux maladies, aux catastrophes et à tous les événements qui compromettent l'autonomie. Elle se manifeste dans l'accès limité à l'alimentation, au logement, à l'éducation, à la santé, aux services essentiels et à la prise de décision.

La Fondation de l'Armée du Salut agit précisément là où ces dimensions se cumulent. De la naissance à la fin de vie, elle accueille et accompagne des personnes dont les difficultés ne peuvent pas être ramenées à une seule cause. L'inconditionnalité de l'accueil constitue ici un principe déterminant

À Marseille, Lou Recat donne une traduction concrète à ce principe. Ce centre d'hébergement d'urgence peut accueillir, sans procédure préalable et de manière inconditionnelle, 49 femmes ayant besoin d'être mises à l'abri. L'accompagnement ne s'arrête pas à la protection immédiate : il vise à restaurer la confiance, à soutenir la reconstruction du parcours de vie et, pour les mères isolées, à accompagner la parentalité grâce à des ateliers, des rencontres et à la présence d'une éducatrice de jeunes enfants.

Toujours à Marseille, le dispositif Entr'elles accueille des femmes en situation de grande précarité que les réponses existantes ne parviennent plus à protéger. Certaines ont connu de longues périodes de rue ou des ruptures successives avec les structures d'hébergement. Beaucoup ont en commun un isolement presque total, familial comme amical. Leur offrir un lieu, c'est donc aussi commencer à reconstruire un réseau de relations et une capacité à se projeter.

Dans le quart nord-est de Paris, les maraudes incarnent une autre forme de l'inconditionnalité : l'aller-vers. Les équipes rencontrent des hommes seuls, des personnes exilées, des personnes sans abri relevant du droit commun et des mineurs non accompagnés. Aucun justificatif ni document d'identité n'est exigé pour recevoir les denrées distribuées ou engager un échange. Le premier geste est celui de la présence : aller vers celles et ceux qui ne se présentent plus, ou ne peuvent plus se présenter, aux dispositifs ordinaires.

ODD 2 — Éliminer la faim et garantir une alimentation saine, nutritive et suffisante

L'ODD 2 vise, d'ici à 2030, à éliminer la faim et à garantir à chacune et chacun — en particulier aux personnes pauvres, vulnérables et aux nourrissons — un accès permanent à une alimentation sûre, nutritive, suffisante et de qualité. Il associe cet objectif à la promotion de systèmes agricoles plus durables.

Pour la Fondation, l'aide alimentaire ne consiste pas seulement à distribuer des calories. Elle doit permettre d'accéder à une nourriture variée, adaptée et porteuse de santé, tout en favorisant autant que possible l'autonomie et la possibilité de choisir. La Fondation est habilitée par l'État pour l'aide alimentaire et sert l'équivalent de plus d'un million de repas par an, à travers ses lieux d'hébergement, ses épiceries sociales, ses distributions, ses cuisines partagées, ses petits-déjeuners de maraude et ses dispositifs mobiles.

Cette ambition se construit avec des partenaires. Dans le cadre du programme « Mieux manger pour tous », la Fondation travaille notamment avec les Banques Alimentaires afin d'améliorer la qualité des produits proposés et de renforcer l'accès aux fruits, aux légumes et à d'autres denrées de qualité. Le

programme, intégré au Pacte des Solidarités jusqu'en 2027, soutient des formes d'approvisionnement et de coopération qui permettent de dépasser la seule gestion de l'urgence.

La Fondation et la Congrégation s'appuient sur 48 dispositifs d'aide alimentaire. À la Cité de Refuge, à Paris, un partenariat avec l'association Biocycle permet par exemple de redistribuer des fruits et légumes invendus collectés auprès de commerçants partenaires. Pour les ménages en situation de pauvreté, en particulier ceux avec enfants, cette diversité de produits contribue à un équilibre alimentaire souvent difficile à atteindre.

À Lyon, le food-truck de la Fondation distribue chaque jour des repas diversifiés, préparés par un cuisinier à partir de produits frais. L'approvisionnement est assuré majoritairement par la Banque Alimentaire, avec deux collectes hebdomadaires. Le dispositif propose aussi des repas à emporter, notamment pour le centre social Arche de Noé. L'aide alimentaire devient ainsi un point de rencontre entre la lutte contre la faim, la santé publique, le lien social et la lutte contre le gaspillage.

Permettre une alimentation de qualité est également une question de santé publique : les personnes en situation de pauvreté sont souvent contraintes de renoncer à la diversité des produits ou de privilégier les aliments les moins chers

.

ODD 3 — Permettre à toutes et tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être à tout âge

L'ODD 3 vise à garantir la santé et le bien-être de l'ensemble de la population. Il couvre notamment la santé maternelle et infantile, la prévention, la santé mentale, les maladies transmissibles et non transmissibles, les risques environnementaux et l'accès effectif aux soins.

Dans de nombreux parcours de précarité, la santé ne se résume pas à l'absence de maladie. Elle dépend de la sécurité du lieu de vie, de l'accès aux droits, de l'alimentation, de la possibilité de parler sans être jugé et de la continuité du lien avec des professionnels. La Fondation agit donc à plusieurs niveaux : accompagnement à la santé de jeunes mères, centres de santé dans le champ de l'inclusion sociale, lits halte soins santé, lits d'accueil médicalisés, projet de soins pour chaque personne accompagnée dans ses structures médico-sociales, recours à des professionnels bénévoles et développement de propositions qui nous conduisent à aller au-devant des personnes souffrantes au lieu qu'elles franchissent seules les portes de lieux de soins.

La réduction des risques et des dommages liés aux addictions illustre cette approche. Le programme déployé dans les établissements d'inclusion sociale ne part pas d'un idéal abstrait de comportement : il part des usages réels, des parcours et des objectifs de chaque personne. Il cherche à mieux maîtriser les risques pour la santé et la sécurité des personnes accueillies et ce, qu'elles consomment ou non des produits stupéfiants et/ou de l'alcool. Pour des personnes, souvent en rupture avec le soin, cette démarche peut faciliter le retour vers le système de santé, réduire les overdoses et les contaminations infectieuses, diminuer la morbidité liée aux usages et préserver le lien social.

À Louviers, au sein de la résidence Henri Durand, un atelier de prévention des risques liés aux usages de substances a été proposé dans une démarche volontaire, non jugeante et respectueuse des parcours de vie. Trente et un adultes y ont participé. Certains avaient une consommation active et souhaitaient modifier certains comportements ; d'autres étaient engagés dans une démarche de réduction ou d'arrêt.

Au Nouvel Horizon, à Reims, les équipes ont choisi d'intégrer la sensibilisation à des temps conviviaux. Des repas festifs organisés toutes les trois semaines permettent d'aborder les dangers associés aux consommations et d'encourager des pratiques de réduction des risques. Le cadre compte : la prévention devient plus accessible lorsqu'elle s'inscrit dans une relation de confiance plutôt que dans une injonction.

Cette dynamique s'étend à d'autres territoires, notamment Marseille, Lyon, Le Havre ou Mazamet, et s'appuie sur des coopérations entre établissements, professionnels de santé, bénévoles et partenaires spécialisés. Elle rappelle qu'une politique de santé inclusive ne consiste pas seulement à ouvrir des services : elle consiste à lever les obstacles qui empêchent les personnes d'y accéder.

3 Apprendre, choisir, travailler : reprendre prise sur sa vie

De l'éducation à l'emploi, de l'égalité à la participation

ODD 4 — Garantir une éducation de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

L'éducation réduit les inégalités, soutient l'égalité entre les femmes et les hommes, favorise une vie plus saine et plus durable et contribue à la tolérance ainsi qu'à des sociétés plus pacifiques. L'ODD 4 ne concerne donc pas seulement l'accès à l'école : il englobe les apprentissages, l'orientation, la formation et la capacité à se projeter tout au long de la vie.

La Fondation agit chaque jour auprès d'enfants et de jeunes dont les parcours ont été fragilisés par l'exil, la rupture familiale, le handicap, les troubles du comportement, les difficultés sociales ou scolaires. L'enjeu n'est pas seulement de rattraper un retard : il est de restaurer la confiance, de rendre les apprentissages accessibles et de permettre à chaque jeune d'entrevoir un avenir qui ne soit pas défini uniquement par les obstacles déjà rencontrés.

À Charleville-Mézières, des jeunes mineurs non accompagnés bénéficient d'un accompagnement pluriprofessionnel portant sur la santé, le parcours scolaire ou professionnel, l'autonomie dans la vie quotidienne — gestion d'un budget, d'un appartement, des repas — et les démarches administratives. La posture éducative vise à soutenir leur intégration sur le territoire français sans dissocier les apprentissages formels de tout ce qui permet de vivre de manière autonome.

Au DITEP Institut Nazareth de Montpellier, plusieurs actions de découverte des environnements professionnels ont été organisées en 2025. Des visites de lycées professionnels, de centres de formation d'apprentis, de structures du secteur médico-social et de forums des métiers ont permis aux jeunes de découvrir concrètement des filières, des modalités d'apprentissage et des conditions d'accès aux diplômes. Ces immersions élargissent les représentations du monde du travail, rendent les parcours plus tangibles et aident chacun à identifier ses appétences et ses potentialités. L'orientation devient alors un levier de remobilisation et de restauration de la confiance en soi.

> *Donner accès à l'éducation ne suffit pourtant pas si les violences et les discriminations empêchent certaines personnes — notamment les femmes et les filles — de vivre librement, de se protéger et de décider pour elles-mêmes.*

ODD 5 — Parvenir à l'égalité entre les femmes et les hommes et renforcer le pouvoir d'agir des femmes et des filles

L'égalité entre les femmes et les hommes est à la fois un droit fondamental et une condition de sociétés pacifiques, prospères et durables. Malgré les progrès accomplis, les femmes et les filles continuent d'être exposées à des discriminations, à des violences et à des inégalités d'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi et à la prise de décision.

L'engagement de l'Armée du Salut en faveur des femmes s'inscrit dans une histoire ancienne. Dans les années 1880, le mouvement s'est associé à la campagne menée autour de l'enquête du journaliste W. T. Stead, « The Maiden Tribute of Modern Babylon », qui dénonçait l'exploitation sexuelle des jeunes filles et leur trafic. Cette mobilisation a contribué au mouvement d'opinion ayant précédé le Criminal Law Amendment Act de 1885, qui a relevé l'âge légal du consentement au Royaume-Uni.

Aujourd'hui, cet engagement se traduit par des dispositifs d'accueil et d'accompagnement destinés aux femmes confrontées aux violences conjugales ou sexuelles, à la traite des êtres humains, à l'isolement et à la grande précarité. Les équipes proposent un cadre sécurisé et confidentiel, une orientation vers les professionnels médicaux, judiciaires et paramédicaux, un espace pour libérer la parole et un accompagnement dans les démarches administratives et juridiques. Il ne s'agit pas seulement de protéger à court terme, mais de garantir les droits et la sécurité dans la durée.

À Paris, la Cité des Dames, au sein de la Cité de Refuge-Centre Espoir, accueille des femmes majeures isolées en situation de grande précarité. L'accueil est inconditionnel et peut inclure les femmes accompagnées de leur animal de compagnie, afin de lever un frein qui conduit parfois à refuser une mise à l'abri. La halte de nuit dispose de 24 lits et de 12 fauteuils mobilisés chaque soir. Elle offre un espace sécurisant à des femmes particulièrement exposées aux violences et à des conditions de vie extrêmement dégradées.

ODD 8 — Promouvoir un travail décent et une activité économique inclusive

Une ancienne présentation onusienne de cet objectif rappelle que, dans de nombreux pays, le fait d'avoir un emploi ne suffit pas à sortir de la pauvreté et que l'absence d'emplois de qualité fragilise le contrat social. Elle évoque également une part importante de la population mondiale vivant avec l'équivalent d'environ deux euros par jour et indique que la création d'emplois de qualité restera un défi « bien après 2015 ». Ces données et formulations doivent être actualisées avant publication, mais sont conservées ici afin de ne pas perdre le contenu du document source.

La Fondation déploie des solutions concrètes pour rapprocher les personnes éloignées de l'emploi d'une activité adaptée à leurs capacités, à leurs souhaits et à leurs besoins. À l'ESAT d'Artenay, dans le Loiret, l'accompagnement participe à l'orientation des personnes en situation de handicap et à l'évaluation de la cohérence entre leur projet, leurs capacités et les conditions de travail proposées. La personne n'est pas réduite à une aptitude productive : son parcours et ses choix restent au centre.

Les ateliers et chantiers d'insertion permettent à des personnes de reprendre une activité dans un cadre qui associe emploi, formation et accompagnement individualisé. Les équipes travaillent à lever progressivement les obstacles qui éloignent du marché du travail : difficultés administratives, logement, mobilité, santé, confiance en soi ou besoin de développer de nouvelles compétences.

Les boutiques solidaires offrent, elles aussi, un support d'apprentissage concret. Les travailleurs y développent des compétences commerciales, administratives et relationnelles, tout en bénéficiant d'un suivi régulier et de formations adaptées. Le travail devient ainsi un espace où se reconstruisent à la fois une expérience professionnelle, des relations sociales et une capacité à se projeter dans un emploi durable.

Cette orientation s'exprime également à travers Travail et Partage, association créée à l'initiative de la Fondation en 1993. Entièrement consacrée à l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi, elle relie la lutte contre la précarité à la création d'activités utiles et accessibles.

> *L'emploi, l'éducation et la protection contre les violences sont des leviers essentiels. Mais ils restent insuffisants si les institutions, les services et les espaces de vie demeurent inaccessibles à certaines personnes. Réduire les inégalités signifie alors agir sur les obstacles eux-mêmes.*

ODD 10 — Réduire les inégalités et permettre à chacun de trouver sa place

Malgré les progrès réalisés dans la réduction de la pauvreté, de fortes inégalités persistent dans l'accès à la santé, à l'éducation, au logement, aux ressources économiques et à la participation sociale. La croissance ne réduit pas automatiquement ces écarts si elle ne bénéficie pas à toutes et tous et si elle ne prend pas en compte les dimensions sociale, économique et environnementale du développement

durable. L'ODD 10 invite donc à combiner des principes universels avec une attention particulière aux populations désavantagées et marginalisées, quels que soient l'âge, le sexe, le handicap, l'origine, la religion ou le statut administratif et économique.

La Fondation soutient chaque personne pour qu'elle retrouve une place digne dans la société et renforce son pouvoir d'agir. Ce principe s'applique à une personne jeune ou âgée, en bonne ou en mauvaise santé, en situation administrative régulière ou non. L'inconditionnalité oblige à regarder les moments où la dignité est compromise et à inventer des réponses qui ne demandent pas aux personnes d'être déjà stabilisées pour pouvoir être aidées.

Réduire les inégalités passe aussi par les lieux. L'humanisation de centres d'hébergement et de réinsertion sociale à Lille ou à Paris, la recherche de nouvelles ressources foncières et l'amélioration de la qualité des bâtiments participent pleinement de l'accompagnement. Un lieu digne ne remplace pas le travail social, mais il peut le rendre possible : se reposer, préserver son intimité, accueillir ses enfants, recevoir un professionnel ou simplement ne plus subir un environnement dégradé.

À Paris, la Halte Diderot a été ouverte à l'été 2024 pour répondre à la saturation de la Halte Humanitaire Rivoli et accueillir spécifiquement des mineurs non accompagnés. Elle peut recevoir jusqu'à 150 jeunes en situation de rue, dont beaucoup sont engagés dans une procédure de recours. Ouvert sept jours sur sept, ce lieu refuge donne accès à des douches, à une salle de repos, à un vestiaire, à la distribution de vêtements et à des permanences de partenaires portant sur la santé mentale, les démarches juridiques, l'apprentissage du français ou les activités culturelles, artistiques et sportives.

Dans les établissements médico-sociaux, le travail collectif engagé depuis quelques années vise également à soutenir les capacités motrices, cognitives et relationnelles des personnes dépendantes. Réduire les inégalités, c'est ici rendre la participation possible malgré la perte d'autonomie, et adapter l'environnement plutôt que demander à la personne de s'y conformer.

4 Habiter autrement : des lieux inclusifs dans un monde habitable

Logement, consommation, bâtiments et climat : la transition écologique comme condition de la justice sociale

ODD 11 — Faire des villes et des lieux de vie des espaces inclusifs, sûrs et durables

L'ODD 11 relie le droit à un logement digne à la qualité des quartiers, à l'accès aux services, à la résilience face aux crises et à la capacité de chacun à participer à la vie de la cité. Pour les personnes vulnérables, être hébergé ne suffit pas toujours : encore faut-il pouvoir habiter un lieu sûr, accessible, relié à son environnement et ouvert sur la ville.

La Fondation agit à la fois sur la mise à l'abri, l'accès et le maintien dans le logement, l'humanisation des bâtiments et la création de lieux qui réduisent la séparation entre personnes hébergées et habitants du quartier

À la résidence Albin Peyron, porte des Lilas, le Toutéla repose précisément sur cette ouverture. Ce tiers-lieu, co-porté avec La Compagnie du 20e, réunit une cantine solidaire anti-gaspillage, un espace numérique et créatif, des salles ouvertes à la location et une programmation culturelle. Les personnes hébergées y croisent les habitants, les associations et les entreprises du 20e arrondissement. Une fresque collective de 116 portraits d'habitants et d'acteurs du quartier y a notamment été présentée en 2025.

La Compagnie du 20e est issue de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Ses salariés sont des habitants du quartier Fougères-Le Vau qui étaient durablement privés d'emploi. Le lieu ne se contente donc pas d'accueillir : il crée de l'activité, donne de la visibilité aux personnes et fabrique des liens entre des publics qui se côtoient rarement.

Cette manière d'habiter la ville se prolonge dans les choix immobiliers : réemploi de matériaux, réduction des consommations d'énergie, amélioration du confort d'été et d'hiver, accessibilité et attention portée aux usages. Un bâtiment sobre n'a de sens que s'il reste accueillant ; un bâtiment accueillant n'est réellement durable que s'il protège les personnes sans accroître les pressions environnementales.

> *Cette exigence conduit naturellement à regarder ce que la Fondation achète, construit, utilise et jette. L'essentiel de son empreinte ne se trouve pas seulement dans les gestes quotidiens, mais dans les choix structurants d'équipement et d'investissement.*

ODD 12 — Développer des modes de consommation et de production responsables

Le bilan carbone de la Fondation situe 38 % de ses émissions dans les achats et les dons et 24 % dans les immobilisations, devant les consommations directes d'énergie. Autrement dit, une part majeure de l'impact environnemental est incorporée dans les denrées, les équipements, les matériaux et les bâtiments. La responsabilité engage d'abord la manière dont la Fondation choisit, commande, construit et prolonge la durée de vie de ce qu'elle utilise.

À Rouen, la reconstruction de la pension de famille Océanite, livrée en mars 2026, illustre cette logique. Les briques d'une annexe en péril destinée à être démolie ont été reconditionnées. La démarche s'est étendue aux radiateurs en fonte, restaurés sur place, aux luminaires issus de la filière du réemploi, aux fenêtres et portes sur mesure réparées plutôt que remplacées, ainsi qu'à la conservation de carrelages

et de garde-corps anciens. Le réemploi n'a pas été ajouté à la fin du projet : il a orienté les décisions du chantier.

La Fondation recherche une certaine sobriété en matière de numérique : le catalogue des matériels informatiques est adapté aux principaux usages de ses professionnels, il inclut du matériel reconditionné. Grâce au suivi du parc informatique, la Fondation fait la chasse à l'accumulation inutile de matériels, allonge la durée d'usage, et traite leur fin de vie, réemploi pour d'autres usages non professionnels ou don à des organismes récupérant les «DEEE»D'autres actions complètent cette démarche : diagnostics de gaspillage alimentaire, insertion de clauses sociales et environnementales dans les contrats cadres avec ses gros fournisseurs, recours à des produits moins nocifs, développement de ressourceries et de recycleries, mutualisation d'outils, réemploi dans les activités d'insertion et coopération avec des acteurs locaux de l'économie circulaire. Ces pratiques relient directement l'ODD 12 aux ODD 8 et 10 : la réduction des déchets peut aussi devenir un support d'apprentissage, d'emploi et d'inclusion.

> *Réduire l'impact des achats et des bâtiments permet de traiter une partie des causes. Il faut également préparer les établissements aux effets déjà perceptibles du changement climatique, qui touchent d'abord les personnes les moins en mesure de s'en protéger.*

ODD 13 — Agir face aux changements climatiques

En 2022, la Fondation a réalisé avec Goodwill Management un premier bilan carbone portant sur l'exercice 2021 et couvrant l'ensemble de ses activités. L'analyse a intégré les émissions directes, comme le chauffage des établissements, mais aussi les émissions indirectes liées aux matériaux des chantiers, aux équipements et aux denrées distribuées. Le résultat s'établissait à près de 40 000 tonnes de CO_2e : 38 % pour les achats et dons, 24 % pour les immobilisations, 20 % pour l'énergie et 12 % pour les déplacements.

Ce diagnostic a rendu visible un enjeu majeur : l'empreinte de la Fondation dépasse largement les consommations d'énergie relevées sur les factures. Elle se construit dans l'ensemble de la chaîne de valeur, depuis les choix d'approvisionnement jusqu'aux travaux immobiliers. Un second bilan, fondé sur les données de 2025, doit permettre de mesurer l'évolution de cette empreinte et d'établir une trajectoire plus précise.

Dans le cadre de la loi sur le décret tertiaire imposant des baisses importantes des consommations d'énergie à horizon 2030, 2040 et 2050, une trentaine d'établissements ont par ailleurs fait l'objet d'audits énergétiques. À la suite de ces diagnostics, les établissements ont engagé ou étudient des évolutions de leurs systèmes : pompes à chaleur, raccordement à un réseau de chaleur urbain, installations solaires ou combinaison de plusieurs solutions. Les bénéfices sont à la fois environnementaux et sociaux : davantage de confort thermique pour les personnes accueillies, une moindre exposition aux variations du prix de l'énergie et des charges mieux maîtrisées pour les établissements.

La Fondation a recruté fin 2024 un conseiller en transition énergétique chargé d'accompagner les établissements dans ces projets.

La lutte contre le changement climatique rejoint ici le cœur de la mission sociale. Améliorer un bâtiment, c'est réduire des émissions, mais aussi protéger une personne âgée pendant une vague de chaleur, éviter qu'un ménage ne subisse un logement trop froid, préserver la qualité de l'air intérieur et rendre les budgets plus résistants aux hausses de prix. La transition écologique devient alors une manière supplémentaire de prendre soin.

5 Faire société : garantir les droits et agir avec d'autres

Justice, participation, institutions inclusives et partenariats

ODD 16 — Promouvoir la paix, l'accès à la justice et des institutions inclusives

L'ODD 16 est souvent perçu comme relevant avant tout de l'action des États. Il prend pourtant forme dans des gestes très concrets : obtenir un document d'identité, comprendre une décision administrative, être protégé d'une violence, pouvoir faire valoir ses droits, participer aux décisions qui concernent son lieu de vie ou être accueilli sans discrimination. Les acteurs de terrain jouent un rôle essentiel pour traduire ces principes dans la vie quotidienne des personnes les plus vulnérables.

Cet engagement s'inscrit dans une démarche portée par le mouvement international de l'Armée du Salut. Disposant d'un statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations unies, l'ECOSOC, le mouvement contribue depuis plusieurs décennies aux travaux relatifs à la paix, à la justice, aux droits humains et à l'inclusion. L'International Social Justice Commission représente notamment l'Armée du Salut auprès des Nations unies et porte des plaidoyers en faveur des populations vulnérables.

En France, ce prolongement international se manifeste dans l'accompagnement quotidien. Dans les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les accueils de jour et les autres dispositifs, les équipes soutiennent les démarches administratives et juridiques : obtention de documents d'identité, ouverture des droits sociaux, accès aux prestations, démarches liées au séjour et orientation vers les services compétents. L'accès à une identité légale et à la justice n'est pas périphérique : il conditionne souvent l'accès au logement, à l'emploi, aux soins et à la protection.

La protection contre les violences constitue une autre dimension de cet objectif. Les établissements accueillent des femmes victimes de violences, des personnes exposées à la traite, des enfants et des jeunes confrontés à la maltraitance, tandis que les maraudes vont à la rencontre de personnes vivant à la rue pour évaluer les besoins, créer un lien et proposer une orientation ou une mise à l'abri. Les démarches de bientraitance et les procédures de prévention de la maltraitance donnent une traduction institutionnelle à cette exigence.

L'ODD 16 concerne également la participation. Les conseils de la vie sociale, les élections organisées dans certains établissements, les démarches de citoyenneté, les espaces d'expression et la participation des personnes accompagnées aux projets renforcent leur pouvoir d'agir. Le Conseil national des personnes accueillies ou accompagnées et les autres instances de représentation rappellent que les personnes ne sont pas uniquement bénéficiaires de décisions prises pour elles : elles doivent pouvoir contribuer à les définir.

Enfin, l'accueil inconditionnel et la coopération avec les collectivités territoriales, les services de l'État, les professionnels de la santé et de la justice, les associations et les acteurs de proximité contribuent à construire des institutions plus accessibles et moins discriminantes. L'objectif n'est pas de se substituer au droit commun, mais de permettre à celles et ceux qui en sont éloignés d'y accéder réellement.

ODD 17 — Renforcer les partenariats pour réaliser les objectifs

Les projets de la Fondation montrent que les ODD se rencontrent rarement un par un. Une action alimentaire peut aussi améliorer la santé et réduire la pauvreté ; une activité de réemploi peut créer de l'emploi et réduire les déchets ; un jardin peut soutenir la santé, la transmission et le lien entre

générations ; un tiers-lieu peut ouvrir un centre d'hébergement sur son quartier. Les partenariats rendent possibles ces croisements.

Fruits et Légumes ·

Porté par la Fondation avec Action contre la Faim et une vingtaine d'associations franciliennes de l'aide alimentaire, le projet « Fruits et Légumes » vise à rendre accessibles des produits frais, locaux et biologiques à des personnes en situation de précarité. La mutualisation des achats et de la logistique permet d'alimenter des dispositifs variés : cuisines partagées pour des personnes hébergées à l'hôtel, cantines solidaires, distributions, maraudes et ateliers de cuisine.

Une étude d'impact conduite par Action contre la Faim sur la période 2023-2025 a évalué le dispositif et formulé des recommandations avec les associations partenaires et les personnes accompagnées. Le partenariat ne porte donc pas seulement sur l'approvisionnement : il inclut la mesure des effets, l'écoute des usages et l'amélioration collective du projet.

Paris : La Fabrique 230 ·

La Fabrique 230 emploie des personnes éloignées de l'emploi en faisant du réemploi un support de leur parcours professionnel. Sa bricothèque prête des outils au lieu de les vendre, prolongeant la logique de seconde main par la mutualisation des usages.

Le lieu applique à son propre aménagement les principes qu'il défend : le cabinet FAIRE AVEC a mobilisé des faux-plafonds en bois, du carrelage, des portes vitrées et de la quincaillerie de récupération. Le projet repose sur un réseau d'alliances réunissant la Ville de Paris et le budget participatif du 15e arrondissement, Paris Habitat pour les locaux, la mairie d'arrondissement et des associations de quartier.

Saint-Etienne : Les jardins de La Sarrazinière ·

Depuis 2017, une micro-ferme urbaine intergénérationnelle occupe le parc de l'EHPAD de La Sarrazinière, à Saint-Étienne. D'abord expérimenté par l'association Le Poisson Mécanique, le jardin est désormais animé par un professionnel employé par l'établissement, qui conduit des ateliers avec les résidents.

Le jardin met en relation résidents, familles, soignants, écoliers du quartier, étudiants et jeunes volontaires en service civique. Plus de 90 jeunes âgés de 16 à 25 ans y ont découvert l'agriculture urbaine par la pratique. Une allée accessible de 70 mètres permet aux résidents en fauteuil de traverser l'espace.

L'expérimentation a essaimé au-delà de l'établissement : l'association participe au diplôme universitaire « Santé et Jardins » de l'Université Jean Monnet de Saint Etienne, destiné aux professionnels du soin souhaitant développer des jardins thérapeutiques. Le projet a aussi conduit l'établissement à revoir l'approvisionnement de ses 300 repas quotidiens afin de privilégier davantage les filières locales.

6 Une même mission, une responsabilité élargie

Les ODD comme révélateur, le Donut comme boussole

Lire l'action de la Fondation à travers les ODD montre que les parcours humains sont indivisibles. Une personne ne peut durablement sortir de la pauvreté sans alimentation, sans santé, sans logement, sans droits, sans formation et sans possibilité de participer. De la même manière, une organisation ne peut protéger les personnes sans interroger l'impact des bâtiments qu'elle construit, des produits qu'elle achète, de l'énergie qu'elle consomme et des modèles économiques qu'elle soutient.

Les Objectifs de développement durable rendent visibles ces interdépendances. La théorie du Donut leur donne une direction : faire progresser la justice sociale sans franchir les limites planétaires. Entre le plancher qui garantit les conditions d'une vie digne et le plafond qui protège les équilibres de la planète se trouve l'espace dans lequel la Fondation souhaite inscrire son action.

Cette ambition prolonge sa mission historique tout en l'adaptant aux vulnérabilités du présent. Servir l'humanité souffrante signifie toujours accueillir, protéger, accompagner et rendre des droits effectifs. Cela signifie désormais aussi prévenir les effets sociaux de la crise écologique, transformer les pratiques qui y contribuent et faire en sorte qu’elles améliorent réellement la vie des personnes les plus fragiles.

Les ODD ne sont donc pas une fin en soi. Ils sont une manière de raconter, de relier et d'évaluer une action collective. La boussole reste la même : permettre à chacune et chacun de vivre dignement, dans une société plus juste, sur une planète habitable.